

## VEILLE RÉGLEMENTAIRE & ALERTE SANITAIRE

Faire face et suivre les évolutions réglementaires n'est pas toujours évident pour les entreprises. Pour vous aider à y parvenir, Agria Grand Est vous propose un service de veille réglementaire et d'alertes sanitaires personnalisé.

Chaque semaine, AGRIA Grand Est vous envoie le récapitulatif des nouveautés réglementaires liées à l'alimentation et les alertes sanitaires émises en France et en Europe.

Les sources :

- Droit européen : Eur-Lex, Commission Européenne ..
- Droit Français : JORF, Bulletins officiels, Ministères du Travail et de l'Environnement, Légifrance ..
- Institutions : DIRECCTE, ANSES, INRS, INERIS

### NOS SERVICES :

- Une veille réglementaire personnalisée selon vos besoins et vos attentes.
- Les alertes sanitaires ciblées selon votre secteur d'activité et les secteurs connexes.
- Un mémo trimestriel envoyé à votre entreprise et jusqu'à trois destinataires au sein de votre entreprise.
- Un interlocuteur unique d'Agria Grand Est à votre écoute pour vous éclairer sur vos questions réglementaires.

### Votre interlocuteur



#### Julie COIGNUS

Cheffe de projet Qualité Hygiène Sécurité  
Environnement / Réglementaire

Tél : 03.83.44.08.79 | 06.25.51.21.23

Email : julie.coignus@iaa-lorraine.fr

### + Les avantages



Une externalisation de la veille = à un gain de temps pour vos collaborateurs.



Un outil performant pour rester informé des évolutions réglementaires.



Une veille réglementaire formalisée, facile d'intégration dans votre système qualité.

### La méthode :



Vous définissez les champs des recherches selon vos exigences.



Le mémo est présenté sous format Excel permettant de filtrer vos thématiques.

### Tarifs :

350 € en tarif adhérent

500 € en tarif non-adhérent